



ville de
Grans

Hôtel de ville
Boulevard Victor Jauffret
13450 Grans
Tél. : 04 90 55 99 70
Fax : 04 90 55 86 27
www.grans.fr

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025



ID : 013-211300447-20250423-DM_2025_36-AU

DÉCISION DU MAIRE

(Application de l'article L 2122-22 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

N° 2025/36

1.4 – Autres types de contrats

Approbation de l'offre de la société Scloud et de la société Artémis-RD pour l'achat, la mise en place et le paramétrage d'un serveur NAS afin d'effectuer des sauvegardes des données Mairie de façon déconnectées et immuables.

Le Maire de la Commune de GRANS,

Vu la délibération n° 2022/71 du 4 avril 2022 donnant délégation au Maire pour une partie des matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics n'excédant pas 90 000,00 euros HT (quatre-vingt-dix mille euros),

Vu la nécessité pour la commune de continuer à renforcer la sécurité des données informatiques par des moyens déconnectés,

Vu la proposition faite par la société Scloud et la société Artémis-RD, enregistrée en Mairie le 18 avril 2025, sous la GED 1500,

Considérant que l'offre de la société Scloud et la société Artémis-RD correspond au besoin exprimé par la commune et est économiquement avantageuse,

DECIDE

Article 1^{er} :

D'accepter la proposition de la société Scloud, sise 521 Avenue de Saint-Sauveur 34980 Saint-Clément-de-Rivière, et de la société Artémis-RD sise 8 Quai de la Fontaine 30900 NIMES pour un montant de :

Pour l'achat d'un NAS Synology ainsi que ces disques durs d'un montant HT de cinq mille cinq-cent-soixante et un euros et quarante cents (5 561,40 €), soit un montant TTC de six mille six-cent-soixante-treize euros et soixante-huit cents (6 673,68 €)

Pour la mise en place d'un système de sauvegarde sur NAS Synology gérant l'immutabilité d'un montant de deux mille quatre cent cinquante-cinq euros (2 455,00 €), soit un montant TTC de deux mille neuf-cent-quarante-six euros (2 946,00 €).

Article 2 :

Le présent contrat est conclu à compter de sa notification.

Article 3 :

La dépense sera imputée à l'article correspondant du Budget Primitif.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des services et le service informatique de la ville de GRANS sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée conformément à la loi et fera l'objet d'une ampliation à Monsieur le sous-préfet d'Istres, au service commande publique et au service des finances.

Conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE, sis 31 rue Jean François Leca – 13002 MARSEILLE (tél. : 04.91.13.48.13 / Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr) dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité du présent acte dans le délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux (02) mois suivant la notification de la décision de rejet express du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours. Toute saisine du Tribunal Administratif de MARSEILLE peut s'opérer par voie postale, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures : [http:// www.telerecours.fr/](http://www.telerecours.fr/)

Fait à GRANS, le 23 avril 2025

Publié le 24/04/2025

Le Maire,

Philippe LEANDRI

Signé par : Philippe
LEANDRI
Date : 24/04/2025
Qualité : SIGNATURE
DOCUMENTS ACTES



artemis-rd

Votre personnel informatique

Devis N° VAE20250001004

Date de création: 17-04-2025

Date d'échéance: 16-05-2025

ARTEMIS-RD

8 Quai de la Fontaine

30900 NIMES

Tél : 0428709460

Email : comptabilite@artemis-rd.fr

Num TVA intracommunautaire : 81056779200025

MAIRIE DE GRANS

BOULEVARD VICTOR JAUFFRET

13450 GRANS

France

21130044700011

Objet: Mise en place d'un système de sauvegarde sur NAS Synology gérant l'immuabilité

Désignation	Qté	Prix U.	TVA	Prix HT
<p>• Mise en place d'un système de sauvegarde sur NAS Synology gérant l'immuabilité</p> <p>* Phase 1: CADRAGE ET PRÉPARATION MISSION</p> <ul style="list-style-type: none">- Gestion du projet <p>* Phase 2: PRÉPARATION DU SYSTÈME</p> <ul style="list-style-type: none">- Installation et mise en réseau des NAS RS1221RP+- Mise à jour DSM et activation des services (Snapshot Replication, Active Backup for Business & Microsoft 365)- Configuration du RAID 5 et initialisation du stockage- Vérification de la connectivité et des performances <p>* Phase 3: MISE EN PLACE DES SAUVEGARDES ACTIVE BACKUP</p> <ul style="list-style-type: none">- Ajout des machines virtuelles Windows et des comptes Microsoft 365- Définition des politiques de sauvegarde sur 180 jours- Activation de la déduplication et de la compression- Test des sauvegardes initiales <p>* Phase 4: CONFIGURATION DES SNAPSHOTS IMMUABLES ET DE LA RÉPLICATION</p> <ul style="list-style-type: none">- Création des snapshots immuables sur le NAS source (30 jours)- Planification des snapshots automatiques- Configuration de la réplication vers le NAS distant- Application de la nouvelle période immuable de 30 jours sur le NAS distant- Test de restauration d'un snapshot répliqué <p>* Phase 5: GESTION POST-PROJET</p> <ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'alertes sur l'espace de stockage et l'état des disques- Optimisation	1 U	2 455,00	20,00 %	2 455,00

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

Berger
Levrault

ID : 013-211300447-20250423-DM_2025_36-AU 00 €

Conditions de règlement

Taux d'escompte: Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Taux de pénalité: En cas de retard de paiement, application d'intérêts de 3 fois le taux légal selon la loi n°2008-776 du 4 août 2008.

Note

Pour vous notre meilleure offre

Total HT	
Total TVA 20,00 %	491,00 €
Total TTC	2 946,00 €

Philippe LEANDRI, Maire de Grans
dûment habilité par Décision Municipale n°2025/36
du 23/04/2025

Signature



521 Avenue de Saint-Sauveur
34980 Saint-Clément-de-Rivière
France

Votre contact : Nicolas PIEDNOIR
Tel : 04 48 19 16 66
Mobile : 07 64 71 30 39
Email : npiednoir@si-cloud.fr

Devis DEV-2025041
En date du : 16/04/2025

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le 24/04/2025
ID : 013-211300447-20250423-DM_2025_36-AU



MAIRIE DE GRANS
6 Bd Victor Jauffret
13450 Grans
France

Objet : NAS pour sauvegarde IMMuable

Nom / Code	Description	Qte	PU HT	Total HT
NAS SYNOLOGY	Synology RackStation RS1221RP+ - Serveur NAS - 8 Baies - rack-montable - SATA 6Gb/s - RAID 0, 1, 5, 6, 10, JBOD, disque de réserve 5, 6 disques de secours, disque de réserve 10, disque de réserve 1 - RAM 4 Go - Gigabit Ethernet - iSCSI support - 2U	2,00	1 679,000 <i>unité</i>	3 358,00
--	Récurrance : Ponctuel			
--	Synology Kit Rails coulissants RKS-02	2,00	89,700 <i>unité</i>	179,40
--	Disque dur Seagate IronWolf NAS - 3,5" 8TB - 7200rpm - SATA 6Gbps - 256MB 3 ans de garantie ST8000VN004	10,00	202,400 <i>unité</i>	2 024,00

SI Professionnels, SI Proches de vous

Total net HT 5 561,40 €
TVA 20,00% 1 112,28 €
Montant total TTC 6 673,68 €

Signature du client précédée de la mention 'Lu et approuvé, bon pour accord' :

Philippe LEANDRI, Maire de Grans, dûment habilité par
Décision Municipale n°2025/36 du 23/04/2025

Date de validité : 01/05/2025
Moyen de règlement : virement bancaire
Délai de règlement : à 30 jours
Date limite de règlement : 16/05/2025
Banque : Crédit Agricole - COMPTE COURANT S.A.S. SI CLOUD
BIC : AGRIFRPP835
IBAN : FR7613506100008513481204057